

Sciez-sur-Léman



Info Sciez-sur-Léman

Janvier 2017

SOMMAIRE

Page 2

- Décisions municipales
- La Mairie honore les Anciens

Page 3

- Cambriolages
- Association Aurélien

Page 4

- L'agenda du mois



Editorial

Au cœur des froides nuits de fin d'année scintillent les lumières de Noël : elles sont porteuses d'espérance, d'une vie plus apaisée. Néanmoins le culte du « moi » progresse. Chacun est persuadé de détenir la vérité ; le vivre ensemble ne séduit plus.

Notre monde devient instable, les conflits armés sont de plus en plus nombreux, meurtriers avec en corollaire des millions de personnes qui n'ont comme solution que la fuite.

Vu de France tout ceci semble loin. Pourtant nos comportements ne sont pas si différents :

- Il faut arrêter de construire. Oui, mais les 300 demandes de logement en attente qu'en fait-on ?
- Il faut sécuriser les abords des groupes scolaires et sportifs mais surtout ne rien changer dans nos habitudes.
- Il faut développer les modes de déplacements doux mais ma voiture doit pouvoir se parquer là où je le veux.

Je pourrai ainsi continuer à l'infini les exemples.

En cette fin d'année où l'échange de vœux est de mise, peut être devons-nous nous interroger ?

Car souhaiter les meilleurs vœux à une personne c'est lui dire notre considération, notre respect, lui souhaiter le meilleur, et par conséquence accepter que l'on puisse avoir des pensées différentes sans se jeter la vaisselle au visage !

Pour que 2017 soit une bonne année il suffit simplement de respecter l'autre en tant qu'être.

Je vous souhaite donc à toutes et tous une merveilleuse année 2017.



Jean-Luc Bidal
Maire de Sciez

Voeux du Maire

Le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal seraient heureux de vous accueillir à la traditionnelle cérémonie des vœux, **le vendredi 6 janvier à 19h00** au Centre d'Animation de Sciez (CAS).

Décisions municipales

Débat d'orientation budgétaire et projet de giratoire à Bonnait

Lors de sa séance publique du 30 novembre 2016, le Conseil Municipal a notamment pris les décisions suivantes :

Débat d'orientation budgétaire 2017

M. Christian Triverio, adjoint au Maire, a conduit le débat préalable au vote du budget primitif avant la clôture et l'approbation des comptes administratifs et de gestion.

Il propose au Conseil Municipal de voter le budget primitif mi-janvier 2017, avant l'approbation des comptes administratifs et de gestion dans un premier temps, sans tenir compte des reports 2016 et avec une estimation du produit des contributions directes basée sur le montant 2016 qui sera réajusté en avril après notification des bases.

Budget principal de fonctionnement : le solde d'exécution de la section d'exploitation du budget principal peut être estimé autour de 700 000 €.

Section d'investissement : le solde d'exécution 2016 devrait être déficitaire d'environ 1 630 000 € soit en cumulé avec le report 2015 (un excédent de 1 429 000 €) un résultat cumulé négatif d'environ 200 000 €. Solde auquel il convient d'ajouter le montant des restes à réalisés (R.A.R) estimés à 273 550 € en dépense et à 175 000 € en recettes.

Etat des restes à réaliser 2016 :

Les restes à réaliser prévus en dépenses concernent principalement le solde des travaux d'aménagement de l'Entrée Ouest, la réalisation d'un nouveau local Poterie, l'installation de conteneurs pour les ordures ménagères et 175 000 € en recette pour l'encaissement de la subvention du Conseil Départemental allouée pour la TC2 des aménagements de l'Entrée Ouest.

Produit fiscal attendu :

En prenant pour hypothèse une augmentation physique d'environ 0.01 points des bases Taxe Habitation et considérant que le foncier bâti et le foncier non bâti stagnant, le produit fiscal attendu s'élèverait à 2 489 685 € pour 2017, soit environ 24 000 euros supplémentaires par rapport à 2016.

Pour l'exercice 2017, il est proposé au conseil municipal de maintenir les taux 2016.

Encours de la dette au 1er janvier :

L'encours de la dette, remboursement de la dette au SYANE inclus, était au 1er janvier 2015 de 9 210 000 € soit 1 529 € par habitant.

Après intégration des prêts contractés en 2015 à hauteur de 1 400 000 € et déduction faite du remboursement de l'annuité en 2015, l'encours de la dette était de 9 980 000 € au 1er janvier 2016, soit 1 637 € par habitant.

Projets d'investissement à financer en 2017 et recours à

Noël

La Mairie honore les Anciens

Le Conseil Municipal n'oublie pas les Anciens.

Cette année, Mme Monique Roch, adjointe au maire, a fait préparer 220 colis.

Ceux-ci ont été distribués par les élus municipaux à leurs concitoyens âgés de 80 ans et plus.

Mme Roch a veillé à la préparation des colis de Noël confiée à M. et Mme Randin, Sciézois gérants de Casino Shop (notre photo).

l'emprunt :

Le débat d'orientation budgétaire situe à 2 393 000 € TTC le montant des dépenses d'investissement propres à l'exercice 2017.

Pour l'essentiel, il s'agit du remboursement du capital de la dette pour 728 100 €, de programmes engagés en 2016, estimé, à ce jour à 273 550 €. Le solde étant principalement destiné à l'acquisition d'un local sénior (410 000 €), au démarrage de travaux d'agrandissement des vestiaires du club de football, à l'aménagement d'une salle de cantine à l'école des Buclines, et au début de travaux de réhabilitation de l'école de Bonnait.

Les autres crédits sont affectés au remboursement des portages par l'Etablissement Public Foncier (151 600 €), à la poursuite d'études d'aménagement et de régularisations foncières. Ces investissements seront financés sans avoir recours à l'emprunt sur l'exercice 2017.

Le Conseil Municipal a donné acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire.

Opérations d'investissement

Aménagement d'un giratoire à Bonnait et demande d'ouverture d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique

Le projet concerne la création d'un carrefour giratoire sur la RD1005 au niveau de la Route du Moulin de la Glacière et la réalisation d'une nouvelle voirie qui reliera la Route des Sénateurs au nouveau carrefour giratoire a été présenté par M. Christian Vignaud, adjoint au maire.

Il s'agit d'améliorer la circulation et la sécurité dans cette zone. Le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter auprès du Préfet l'ouverture d'une enquête d'utilité publique et parcellaire en vue d'obtenir la maîtrise foncière complète des immeubles nécessaires à la réalisation du projet d'aménagement du giratoire de Bonnait et du désenclavement communal de la zone NA4.

Aggrandissement des Vestiaires du club de foot : 478 520 €,

Le Conseil Municipal, unanime, approuve l'opération d'agrandissement du vestiaire du foot pour un montant de 478 520 €, approuve le plan de financement prévisionnel, autorise le Maire à solliciter les financements auprès des conseils départemental et régional ainsi qu'auprès de la FFF.

Aménagement d'une salle de cantine à l'école des Buclines : 88 000 €.

Le Conseil Municipal, unanime, approuve l'opération d'aménagement d'une salle pour le restaurant scolaire de l'école des Buclines, approuve le plan de financement prévisionnel et autorise le Maire à solliciter les financements auprès du Conseil Départemental

Le compte rendu officiel et exhaustif de la réunion du conseil municipal est affiché dans le hall de la mairie ; il est disponible en ligne sur www.ville-de-sciez.com



Un appel et des conseils de la gendarmerie

« A l'image des autres communes du département de la Haute-Savoie, nos communes ne sont pas épargnées par les cambriolages, dont le nombre connaît une hausse sensible en période de fêtes ou à leur approche. Cette hausse est malheureusement traditionnelle » constate le Capitaine Noël Anselmet, commandant la Communauté de brigades Douvaine-Bons-en-Chablais.

Ce sont principalement les communes en bordure du lac Léman et notamment Veigy, Douvaine, Massongy et Sciez qui sont touchées.

La gendarmerie émet quelques conseils :

- Il faut être particulièrement vigilant, en fermant au besoin les volets des fenêtres et portes accessibles depuis l'extérieur, que l'on soit absent ou non de son domicile en fin de journée/début de nuit. Plusieurs cambriolages et tentatives ont été commis dans la tranche horaire 17h00-20h00.
- Il convient de dissimuler ses bijoux de valeur sentimentale ou financière : les cambrioleurs fouillent en priorité les chambres et les salles de bains.
- Il faut que toute personne qui constate un cambriolage ou une tentative de cambriolage contacte immédiatement le "17", sans modifier les lieux du cambriolage, c'est à dire sans manipuler tout ce qui a pu être touché par les cambrioleurs : cette règle est valable également la nuit.
- Enfin et surtout, il ne faut pas hésiter à alerter la gendarmerie ou la police municipale de la présence de tout rôdeur (personne ou véhicule) et de tout fait inhabituel : cela ne dérange pas les gendarmes !

Par ailleurs, la gendarmerie fait savoir qu'elle renforce les patrouilles en fin de journée et en début de nuit, notamment au bénéfice des petits commerces et grandes surfaces, afin de prévenir les vols.

Solidarité

L'Association Aurélien : un grand loto le 22 janvier et un appel au soutien

L'association Aurélien vous convie le 22 janvier 2017 à son prochain loto qui se tiendra à la salle des fêtes de Sciez (CAS).

L'an dernier, plus de 700 personnes s'étaient rassemblées pour tenter de gagner de nombreux lots mis en jeu, d'une valeur totale supérieure à 10 000 € et soutenir, par leur participation, une association à l'œuvre depuis seize ans.

Aurélien est un jeune homme différent, victime depuis sa naissance d'un lourd handicap qui le rend incapable d'accomplir seul les gestes élémentaires de la vie ; il a besoin sans cesse d'être aidé et sollicité pour conserver sa vitalité et sa joie de vivre.

C'est pour lui venir en aide, mais aussi pour aider ses semblables, handicapés de tous âges, qu'a été créée en mai 2000 l'association

Aurélien dont l'objectif est demeuré inchangé depuis : apporter un maximum d'aide physique, matérielle et morale aux personnes handicapées et à leurs proches pour participer aux lourdes charges qui découlent de ce handicap.

Ces charges sont peu ou pas prises en compte par les organismes sociaux.

A la détresse financière s'ajoutent bien souvent la détresse morale et la fatigue physique des aidants. « *Nous avons besoin de vous, de vos dons, mais aussi de vos bras, de vos idées, de vos compétences au sein de notre bureau* » écrit l'association située 327, chemin les Sablons à Sciez. Elle est joignable par téléphone : 04 50 72 17 17. Informations sur : www.aurelien.net

Crèche les Coccinelles

Halte garderie

La crèche des Coccinelles à Sciez offre la possibilité aux parents habitants de Sciez, Anthy et Margencel d'inscrire les enfants marchant de plus de 18 mois en Halte Garderie tout au long de l'année.

Ce type de garde à la journée ou demi-journée selon les disponibilités permet aux enfants de s'habituer à un accueil collectif et de venir fréquenter les enfants avec qui ils seront à l'école par la suite.

Pour toutes informations et inscriptions, vous pouvez contacter **Florence Kabut au 04 50 72 55 00** ou contacter **direction-coccinelles.bcj@orange.fr**. Les dossiers d'inscription et le règlement intérieur de la crèche sont disponibles sur le site de l'Association Bas-Chablais et Jeunes sur www.associationbcj.fr (infos/dossiers > téléchargements).



Concours des bassins fleuris

Résultats 2016

En 2016, le bassin d'Excuvilly s'est vu attribuer le 1^{er} prix du concours.

Chavannex, Songy, Filly-Fruitière remarquables pour le travail des enfants, Marignan d'sé et la Combe sont arrivés ex aequo.

Les bassins fleuris par les services municipaux ont également retenu l'attention.

Un grand bravo à tous et merci de participer à l'embellissement de vos quartiers par vos efforts de recherche et de créativité.

Communication

Actualité communale

Toute l'actualité communale, associative, culturelle, municipale se trouve en ligne sur le site web de la commune :

ville-de-sciez.com

Vendredi 6 janvier

Vœux du maire

19h00 : au C.A.S.

Vendredi 6 janvier

Cinétoile

20h30 : au Guidou, « Réparer les vivants ».



Samedi 7 janvier

Concert du Nouvel An

17h00 : au C.A.S., organisé par l'Ensemble Instrumental de Sciez.



Samedi 7 janvier

Fête des sapins

Au Guidou, renseignements au Foyer Culturel de Sciez.

Vendredi 13 janvier

Cinétoile

20h30 : au C.A.S., « Le dictateur ».



Samedi 14 janvier

Loto de l'Eveil Sportif de Sciez

20h00 : au C.A.S. Ouverture des portes à 19h15.



Vendredi 20 janvier

Cinétoile

20h30 : au Guidou, « Swagger ».



Samedi 21 janvier

Messe

18h00 : à l'Eglise de Sciez.

Dimanche 22 janvier

Loto de l'Association Aurélien

14h30 : au C.A.S. Ouverture des portes à 12h30.



Dimanche 22 janvier

Théâtre

16h00 : au Guidou, « Attendez moi chérie » pièce jouée par la Tropa de Brentona.

Samedi 28 janvier

Loto de l'AIPMR

20h00 : au C.A.S.

Ouverture des portes à 18h00.



Samedi 28 janvier

Concert

A la bulle de Douvaine, un grand concert au profit des enfants sans école et des paysans de communes défavorisées de la côte est de la Grande Ile. Proposé par « Léman horizon Madagascar » et « Paysans sans Frontières » (AFDI). Réservations : 06 75 67 85 05 ou FNAC.



Vous trouverez de plus amples informations sur les affiches des différentes manifestations et sur www.ville-de-sciez.com

« Info Sciez » - Mairie de Sciez
Courriels : com@ville-sciez.fr